



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE

Comité Départemental de Spéléologie  
et de Canyonisme de Côte d'Or

<http://cds21.org>



Fédération Française  
de Spéléologie

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du CDS 21 qui s'est tenue dans les locaux du CAF le mardi 19 mai 2026 à partir de 19 heures

## Participants à la réunion : (13)

### Membres du CA :

Nicolas Bondon (SCD) - François Brassaud (CAF) – Jean-Marc Chaput (CAF) - Didier Lefèbvre (CAF)  
Jean-Louis Mérelle (CAF) - Elliot Montel (SCD) - Alain Pizzolato (SCD) – Isabelle Rixens (SCD)  
Tom Roux (SCD) - Patrick Sologny (CAF) – Cosimo Torre (ASCO)

### Présidents de clubs :

Christian Benoît (SC Pommard) - Laurent Garnier (Rhinolophes) – Fabrice Ravenet (Taupes de l'Auxois)

### Excusés :

Éric Chaux (SC Pommard) - Philippe Clément (Rhinolophes) - Bruno Gervais (SSDB) - David Luczak (SSDB) - Marion Mongour (CAF) - - Jean-Yves Renard (ASCO) –

## Ordre du jour diffusé par mail le 5-5-2026 :

Points sur les commissions : SSF – Scientifique – canyon

Point financier et subventions

Projets formations

Sécurisation cavités / travaux d'équipement / désobstruction

Questions diverses

Et 2 sujets particuliers : exercice secours régional + remboursement camp famille

Ouverture de la réunion à 19h 20.

### **Point financier** (Patrick Sologny) Dépenses principales depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

- Congrès Régional CSR, du 13 au 15 mars 2026 à Châtel-de-Joux, dans le Jura.  
Le CDS 21 était présent pour assurer une grande partie de la logistique : préparation des repas Jean-Marc et Alain. Gestion inscriptions et accueil Patrick et Laurent P.  
Avance de frais de 5000 € - intégralement remboursés par de CSR – opération blanche.
- Camp famille : Budget de 11600 € - équilibré à 36 € près- hors remboursement des absents
- Commission SSF : 287 # (petites fournitures, dataphones et guirlande LED)
- Sécurisation des cavités : 250 € (broches et colle)
- Formation (2 stages) 330 €

## **Point Subventions**

- FDVA : fonctionnement global – montant demandé de 1500 €
- BOP : sécurisation des cavités – montant demandé de 1000 €
- ANS / PSF Projet 1 : formations des pratiquants – montant demandé 2000 €
- ANS / PSF Projet 2 : sécurisation des cavités – montant demandé 800 €

## **Points sur les demandes de formations**

Stage ASV : Fabrice R.

Stage gestion secours : Sarah C.

Stage perfectionnement : Vincent B.

Stage prépa initiateur : Maxime L.

Stage ASV (ou stage Canyon) Isabelle R.

Stage perf. : Lisa G.

Stage initiateur : Antonin P. et Laurent P.

Stage biologie : Marina F.

Stage ASV : Laurent P.

Montant prévisible de dépenses pour ces stages : 2350 €

## **Questions diverses : remboursement des frais versés pour le camp famille en cas de désistement.**

Examen de la situation suite à une demande écrite.

Cette année, il y a eu 3 défections.

Clarisse P. qui s'est décommandée 2 mois avant le camp.

Julius H. et Simon C. se sont décommandés en dernière minute en raison de problèmes de santé.

Rappelons que les frais engagés par les participants sont effectivement remboursables suite à un désistement pour cas de force majeure.

Un long débat est engagé, chacun (ou presque) donne son avis.

La décision de rembourser les frais pour les 3 personnes concernées est l'objet d'un avis favorable, après vote à main levée, avec unanimité des participants.

Il en résulte une perte sèche pour les finances du CDS.

En revanche : la question est toujours posée pour le camp famille des années à venir.

Plusieurs propositions ont été formulées.

Il est retenu : de mettre ces propositions par écrit, de manière exhaustive, et demander un vote par l'AG.

## **Sécurisation des cavités**

Travaux réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier

### CAP :

- changement de la corde de la vire – idem à la vire du réseau Ben et à la trémie du réseau nord
- A la descente pour arriver à la rivière des gours : la corde à nœuds a été supprimée (la corde lisse est toujours en place) Faut-il la remettre en place ?
- L'accès à la salle du laminoir est sécurisé (2x2 broches)
- Réseau ASCO : Tom explique les travaux réalisés : une traversée en spits (reste juste un ressaut de 6 mètres de descente à équiper) permet de visiter ce réseau qui offre un attrait certain. La fiche d'équipement complet de cette partie pourrait être détaillée sur le site du CDS 21

- Autre travaux envisagés (Fabrice) sécuriser l'entrée de la Rochotte avec une grille à 1 ou 2 mètres en profondeur. Une trappe en accès libre permettant le passage des spéléos.

#### Neuvon :

- Modifications à prévoir sur la corde de la cascade
- Retirer la corde des parisiens vers la galerie des prédateurs (corde ancienne non gérée par le CDS)
- Donner une info sur le site du CDS 21 comme quoi l'équipement CDS ne va pas au-delà de la cascade.

Darcey : prévoir de brocher l'entrée et le ressaut qui fait suite, avec pose de corde à nœuds sur le talus de glaise

Le tableau des équipements fixes a été retravaillé par Alain, il va être diffusé auprès de membres de l'équipe sécurisation. Ce fichier sécurisé, permet l'enregistrement et la relecture de tout l'historique de modifications.

### **Commission scientifique**

Philippe s'est excusé de ne pouvoir participer à cette réunion.

Fabrice nous fait part de sa sortie récente au Neuvon : les taux mesurés à 9 reprises au cours de sa progression étaient tous autour de 2,1 % (21 000 ppm)

Pour rappel le taux normal dans l'atmosphère est de l'ordre de 0,04 % soit 400 ppm

Le Code du travail impose une concentration maximale de 1 000 ppm (0,1 %) dans les locaux à occupation continue et de 1 300 ppm dans les locaux à occupation discontinue.

Le week-end de travail hydrologie : la date n'est pas encore fixée.

### **Commission exploration – désobstruction**

Fabrice et Tom ont fait la proposition de création de cette commission.

En effet une dynamique forte se fait actuellement en ce sens. De nombreux travaux sont en cours ou en projet. La participation du CDS est à privilégier. Moyens matériels et humains, coordination des travaux, prises de décisions sur les différents projets ...

Rappel : les commissions sont instituées par le CDS (article 19 des statuts). Cette proposition est conforme aux statuts et approuvée par le CA. Une présentation en sera faite lors de la prochaine AG.

Par ailleurs Tom et Fabrice recommandent la création d'un groupe WhatsApp pour informer et discuter des projets en cours dans les différentes commissions, ils se proposent de préparer sa mise en place. Le CDS accueille favorablement ces deux propositions.

Enfin Fabrice nous informe oralement des progrès en cours au gouffre des fraisiers.

### **Commission biologie**

Idée à suivre. Marina F. avait proposé un projet en ce sens au cours de l'AG du 25 janvier 2026.

Rappelons que le 25 juin un « **Apéro-biospéléologie** » est programmé le jeudi 25 juin 2026 à 20 h dans les locaux du CAF

### **Commission SSF**

Jean Marc nous rappelle les actions réalisées ou en cours depuis janvier :

- Essais très concluants du dataphone au mois de mars
- Le nouveau portaledge (plus léger et plus facile à assembler) devrait être opérationnel pour l'exercice préfectoral fin juin

- Révision de tout le matériel ASV : une équipe de travail est constituée  
Alice (stage ASV en 2025) Lisa – Tom – et Jean-Marc. Activité prochaine à Buncey
- Matériel en achat prochain : 400 mètres de corde
- Révision de tous les EPI du SSF la semaine prochaine
  
- Week-end plongeurs à Bèze programmé pour le 10 et 11 octobre

### **Exercice secours préfectoral de Côte-d'Or des 26 et 27 juin 2026**

Il s'agit d'un exercice demandé par le préfet, cet exercice servira notamment à valider le plan ORSEC SMS (Secours Milieu Souterrain) et la nouvelle convention départementale.

Lieu : CAP

Participants : préfecture – SDIS – SSF 21 - - SAMU

Plusieurs réunions préparatoires ont déjà eu lieu.

Jean Marc a proposé un scénario : un groupe de 12 personnes n'est pas ressorti à l'heure prévue ...

Jean-Marc profite de cette présentation pour nous rappeler l'aspect primordial de cet exercice.

Il nous fait part du petit nombre de spéléos ayant confirmé leur participation. Il rappelle aux présidents de clubs de battre le rappel auprès de tous les membres inscrits sur la liste secours.

### **Questions diverses suite**

Alain nous rappelle la « Fête du bois » le dimanche 7 juin à Francheville.

Essai de la tyrolienne (à partir d'un échafaudage) le samedi. Nécessité d'être suffisamment nombreux le dimanche pour gérer la sécurité autour de cette activité.

Elliot nous informe d'un arrêté de Biotope prévu au Creux Percé (Pasques)

Interdiction totale d'accès du 15 octobre au 15 mai (hibernation)

Interdiction partielle (la nuit) du 15 août au 14 octobre (période de reproduction)

Ces dispositions concernent les réseaux Piot et Guillemain à l'exclusion de la glacière

**Fin de la réunion à 22h 30** suivi d'un moment de convivialité.